



COMMUNE DE FARGES

PROCÈS-VERBAL

Conseil Municipal n°01 - Séance du 20 Mars 2026

Celui-ci s'est réuni salle du Conseil de la mairie, 870 Rue de la République, 01550 Farges, après convocation envoyée le 16 Mars 2026, sous la Présidence de Monique GRAZIOTTI, Maire.

Présents : GRAZIOTTI Monique – LUCK Guillaume – CAILLET Catherine - BILLON-BRUYAT Raphaël - ZEIGER Véronique - BEST-MANN Patrick - EWERT Birgit - ROUAULT Steven – LESUEUR Isabelle – DERIVE Luc – CHRETIEN Laurence – PYTHOUD Stéphane – DESPRES Adrien – WIECHERS Charlotte

Excusés : QUINIO Marie-Madeleine (pouvoir à GRAZIOTTI Monique)

Absents :

1. CONSEIL MUNICIPAL :

Ouverture de la séance à 19h35

Désignation du secrétaire de séance : LUCK Guillaume

Procès-verbal N° 54 : **Accepté à l'unanimité**

Madame Monique GRAZIOTTI, Maire sortant, ouvre la séance, déclarant les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus, présents, installés dans leurs fonctions, au nombre de 15.

Deux assesseurs sont désignés : ZEIGER Véronique - CHRETIEN Laurence

La Présidence de l'assemblée est assurée par Madame WIECHERS Charlotte, la plus âgée des membres du Conseil Municipal. Elle fait lecture des articles L2122-4, L2122-5 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

➤ Election du Maire

Madame Monique GRAZIOTTI se porte candidate au poste de Maire.

Résultat du 1^{er} tour du scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Madame Monique GRAZIOTTI est proclamée Maire et immédiatement installée.

➤ Election des Adjoins : DEL2026-15-Détermination du nombre des adjoints

Après lecture de la Charte des élus, Madame le Maire explique que le nombre d'adjoints peut être fixé à 4, selon l'article L2122-1 et L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle propose de fixer le nombre d'adjoints à 4. Il est rappelé que les adjoints sont élus par liste au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Accepté à l'unanimité

Election de la liste des adjoints

Madame le Maire propose une liste avec Monsieur Guillaume LUCK au poste de premier adjoint, Madame Catherine CAILLET au poste de 2^{ème} adjointe, Monsieur Raphaël BILLON-BRUYAT au poste de 3^{ème} adjoint et Madame Véronique ZEIGER au poste de 4^{ème} adjointe.

Résultat du 1^{er} tour du scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

La liste des adjoints citée ci-dessus est proclamée et sont immédiatement installés :

- 1^{er} adjoint : Guillaume LUCK
- 2^{ème} adjointe : Catherine CAILLET
- 3^{ème} adjoint : Raphaël BILLON-BRUYAT
- 4^{ème} adjointe : Véronique ZEIGER

2. DELIBERATIONS :

- **DEL2026-16-Indemnités de fonction du Maire :** Pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants le taux d'indemnité de fonction de Maire s'élève à 51,6% de l'indice brut 1027 soit 2 006,93 € brut. Il est proposé de verser 100 % du taux. **Accepté à l'unanimité**
- **DEL2026-17-Indemnités de fonction des adjoints :** Pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants le taux d'indemnité de fonction des adjoints s'élève à 19,8% de l'indice brut 1027 soit 770,10 € brut. Il est proposé de verser respectivement 100 % du taux aux 1^{er} et 2^{ème} adjoint, 70 % au 3^{ème} adjoint et 30 % au 4^{ème} adjoint. **Accepté à l'unanimité**
- **Mise en place des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux :**
Il est rappelé que les délégués de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex ont été désignés sur le bulletin électoral.

<u>COMMISSION COMMUNALE</u>	<u>PRESIDENT</u>	<u>MEMBRES</u>
Finances	Commission généralisée	
Voirie	LUCK Guillaume	BESTMANN Patrick - DERIVE Luc - GRAZIOTTI Monique PLISSONIER Noël - ROUAULT Steven
Cadre de vie	CAILLET Catherine	CHRETIEN Laurence - DERIVE Luc - EWERT Birgit - GRAZIOTTI Monique - LUCK Guillaume - QUINIO Marie-Madeleine - RIPOLL Hazel — ROUAULT Steven - WIECHERS Charlotte
Social	BILLON-BRUYAT Raphaël	CAILLET Catherine – CHRETIEN Laurence - DESPRES Adrien - GRAZIOTTI Monique - LESUEUR Isabelle – QUINIO Marie-Madeleine - WIECHERS Charlotte
Communication	ZEIGER Véronique	BILLON-BRUYAT Raphaël - CAILLET Catherine - CHRETIEN Laurence - GRAZIOTTI Monique - LESUEUR Isabelle - RIPOLL Hazel
Urbanisme	BESTMANN Patick	BILLON-BRUYAT Raphaël - CAILLET Catherine - DERIVE Luc - GRAZIOTTI Monique - LUCK Guillaume - PYTHOUD Stéphane - ROUAULT Steven - ZEIGER Véronique
CCAS		BILLON-BRUYAT Raphaël - CAILLET Catherine - DESPRES Adrien - GRAZIOTTI Monique - QUINIO Marie-Madeleine - WIECHERS Charlotte + 5 membres extérieur au Conseil Municipal

<u>COMMISSION EXTRA-COMMUNALE</u>	<u>DELEGUE TITULAIRE</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
SIVOS SUD GESSIEN	BILLON-BRUYAT Raphaël CAILLET Catherine	GRAZIOTTI Monique - ZEIGER Véronique
SIEA	LUCK Guillaume	ROUAULT Steven
SIVOM du GRAND CRET D'EAU	DERIVE Luc ROUAULT Steven	GRAZIOTTI Monique - PYTHOUD Stéphane

Séance levée à 20h33

Le secrétaire de séance,
LUCK Guillaume

La Maire,
Monique GRAZIOTTI


